

DE L'ÉCOLE À LA MAISON: BIENVEILLANCE, ENGAGEMENT, OUVERTURE À LA DIVERSITÉ, RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT, SÉCURITÉ

DATES IMPORTANTES

14 OCTOBRE : CONGE

21 OCTOBRE : JOURNÉE
PÉDAGOGIQUE/ÉLECTIONS

31 OCTOBRE : HALLOWEEN !

MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

La rentrée est derrière nous. Les enfants s'habituent à leur nouvelle classe et leurs enseignants en plus de se faire de nouveaux amis. Je remercie les parents qui soutiennent les nouveaux enseignants dans leur arrivée à l'alternatif. Merci pour votre travail de coéducation.

La sortie des classes continue de donner quelques sueurs froides aux enseignants qui surveillent le départ des élèves marcheurs à 15 h 42 (et à midi le mardi). Afin d'assurer la sécurité des élèves, nous vous demandons de bien vouloir attendre sur le trottoir AVEC votre enfant. Ceci permet aux enseignants de voir rapidement quel enfant n'est pas avec son parent et ainsi retourner à l'intérieur avec les enfants qui ne sont pas accompagnés.

Le mois d'octobre est le mois de démarrage des comités-écoles. Si vous avez inscrit votre nom et courriel à l'un des comités, vous devriez recevoir ou avez peut-être déjà reçu l'invitation à une première rencontre. Celle-ci est importante, car c'est à ce moment que les membres détermineront quand ce comité se rencontrera tout au long de l'année. L'horaire complet de tous les comités ainsi que le moment de leur rencontre sera publié dans le prochain journal.

Je remercie et félicite tous les parents pour votre présence à l'assemblée générale de début d'année ainsi qu'aux rencontres de classe des enseignants. Ce sont des moments très importants qui servent à bien démarrer l'année et à s'entendre sur le fonctionnement de la classe et de l'école.

N'oubliez pas que vous pouvez toujours participer à ce journal en écrivant un article pour la communauté à l'adresse suivante :

Direction.EcoledesSaules-Rieurs@csmb.qc.ca

Au plaisir de vous croiser à l'école !
La direction

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Le saviez-vous ?

Les parents ont maintenant un local où ils peuvent se réunir, préparer du matériel ou des ateliers pour les élèves ou les aider en projet !

Le local 312 surnommé local Ré - Union est disponible pour vous. Pour réserver le local, il suffit d'inscrire son nom sur le calendrier collé sur la porte.

Profitez-en !



Marche pour le climat

Félicitations à toutes les classes qui ont contribué, de près ou de loin, à nommer très fort notre intention de nous mobiliser pour le climat.



LES COMITÉS

Voici la liste des comités, l'enseignant sur le comité ainsi que la date et l'heure de la première rencontre, si déterminée. Même si vous ne vous êtes pas inscrit lors de l'assemblée générale de septembre, vous êtes bienvenus à toutes ces rencontres de démarrage. Il n'est jamais trop tard pour faire partie d'un comité-école !

Comité Ils fonds la fête :

- Parent responsable : Alexandre Poulin
- 1^{ere} rencontre : 2 octobre à 18 h
- Prochaine rencontre : à déterminer en novembre
- Premier mandat : Organiser la fête de l'Halloween

Comité Inclusion :

- Parent responsable : à déterminer
- 1^{re} rencontre : à déterminer
- Premier mandat : Organiser le mois de la bienveillance

Comité Jardins :

- Parent responsable : à déterminer
- 1^{re} rencontre : à déterminer
- Premier mandat : Poursuivre le projet Jardins autour de l'école

Comité Réflexion pédagogique :

- Parent responsable : à déterminer
- 1^{re} rencontre : à déterminer
- Premier mandat : Faire le calendrier de la coéducation

Comité plein air et nature :

- Parents responsables : à déterminer
- 1^{re} rencontre : mercredi 16 octobre à 18 h
- Premier mandat : réunir un parent responsable du comité sortie/plein air par classe au comité plein air et nature de l'école. Partager l'expertise et les pratiques de chaque classe.

Comité Accueil :

- Parent responsable : à déterminer
- 1^{re} rencontre à déterminer
- Premier mandat : Organiser la soirée d'information en janvier.

Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement a eu sa première rencontre jeudi soir le 10 octobre dernier. L'ordre du jour a été diffusé avec l'info de la semaine et le procès-verbal sera diffusé lorsqu'il sera approuvé par le prochain conseil d'établissement.

Nous sommes à la recherche d'un membre de la communauté afin de compléter notre conseil d'établissement. Si vous connaissez quelqu'un intéressé, veuillez en parler ou l'écrire à la direction. La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 7 novembre. D'ailleurs, toutes les rencontres seront les jeudis à 18 h 30.

Catherine Dion a été réélue comme présidente et Myriam Ménard occupera les fonctions de secrétaire lors de nos rencontres. Nous remercions tous les parents et les membres de l'équipe-école de leur présence.

N'oubliez pas que vous êtes toujours bienvenu en tant qu'auditeur.

HORAIRE DU SERVICE DE GARDE

Plusieurs journées pédagogiques s'en viennent... Soyez à l'affût des communications :

- 21 octobre
- 1^{er} novembre
- 6 décembre

ACTIF POUR LA VIE

Pour poursuivre les valeurs et les bonnes habitudes de l'école à la maison...

Une banque d'idées pour bouger, jouer et aller dehors en famille

<https://activeforlife.com/fr/>



Du plomb dans l'eau de l'école...

Une nouvelle fait la une des manchettes cette semaine... Y a-t-il du plomb dans l'eau que boivent les enfants à l'école ?

Voici la réponse de notre commission scolaire par voie de communiqué le 10 octobre 2019 : « La commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) a été proactive dans le dossier de la gestion responsable de la qualité de l'eau. Ainsi, dès l'été 2019, le secteur SANTÉ et SÉCURITÉ a procédé à l'analyse de l'eau potable dans tous les bâtiments de la CSMB. Ces échantillonnages ont été réalisés par une firme accréditée afin d'assurer la conformité de l'eau. Les résultats démontrent que les concentrations de plomb dans l'eau pour tous nos bâtiments sont conformes aux exigences du règlement sur la qualité de l'eau potable. Le 9 octobre 2019, le ministre a émis de nouvelles orientations concernant le plomb dans l'eau. Suivant celles-ci, une autre phase d'échantillonnage des bâtiments sera faite sous peu. »



Vous avez aussi la chance de poser une question au début de la séance. Au plaisir de vous y voir !

31 OCTOBRE 2019 À L'ÉCOLE DES SAULES-RIEURS...

PRÉPAREZ-VOUS À AVOIR PEUR !
PRÉPAREZ-VOUS À VOUS
AMUSER !
PRÉPAREZ-VOUS À UNE
MULTITUDE D'ACTIVITÉS
DÉGOUTANTES SUR LE THÈME DE
L'HALLOWEEN !

À VOS COSTUMES...
PRÊTS...
PARTEZ !



MESURE : AIDE AUX PARENTS

Chaque année, l'école reçoit un montant d'argent du ministère afin d'organiser une activité qui réponde aux besoins des parents de l'école. Plus précisément : mieux accompagner les parents des élèves du préscolaire et de la première année du primaire. Si possible, l'activité peut aussi s'étendre aux autres membres de la communauté intéressés par le sujet traité. C'est ainsi que l'année dernière, plusieurs parents ont eu la chance d'assister à une conférence/atelier sur la communication non violente.

Cette année encore, les membres du conseil d'établissement aimeraient savoir quels sont vos besoins, intérêts et désirs.

Vous pouvez écrire vos idées aux membres du conseil d'établissement à l'adresse suivante :

cesaulesrieurs@gmail.com

Au plaisir de vous lire !

LE PROJET DE LOI 40 en quelques mots...

Maitre Marie-Josée Villeneuve, directrice au secrétariat général de la commission scolaire clarifie les grandes lignes du projet de loi. Voici un résumé de ses explications :

- Les changements sont surtout au niveau de la gouvernance, le conseil des commissaires se transforme en conseil d'administration.
- Le conseil cessera de fonctionner le 29 février 2020. Le conseil d'administration sera composé de huit parents, quatre personnes issues de la communauté (éthique et ressources humaines, finance, milieux communautaires et sportifs et une personne âgée entre 18 et 35 ans) et quatre employés (enseignant, professionnel, personnel de soutien et direction d'école). Tous les membres devront suivre une formation sur la gouvernance.
- Les conseils d'établissement seront composés de : six parents, deux enseignants, un professionnel, un employé de soutien, un élève au secondaire 4 ou 5, le responsable du service de garde et un représentant de la communauté
- Une nouvelle structure voit le jour : le comité d'engagement vers la réussite. Il aura le mandat de s'assurer que le plan d'engagement vers la réussite sera respecté et élaborera le prochain.

Retour sur le REPAQ... au Saules-Rieurs !

La journée d'accueil de la première rencontre conjointe du REPAQ s'est très bien déroulée. Le buffet offert aux participants était absolument délicieux. Vos enfants ont cuisiné tout un après-midi afin d'offrir des collations aux 150 participants de la journée. Tous étaient enchantés par la qualité de la nourriture ! Bravo aux chefs cuisiniers et merci à l'équipe du service de garde d'avoir rendu possible ce très beau projet.

La journée a débuté avec l'assemblée générale de l'organisme. Une présentation sur le programme de plein air à l'école des Saules-Rieurs a ensuite eu lieu. Les enseignants ont présenté le fruit de leur travail en donnant des exemples concrets sur l'enseignement en plein air, à toute la communauté alternative. Les enseignants peuvent se féliciter du travail accompli depuis l'ouverture de l'école ! Chaque réseau s'est ensuite rencontré pour organiser son travail et ses mandats de l'année. Enfin, l'après-midi a été teinté de différents ateliers. Notre école animait l'atelier sur la coéducation. Les autres sujets d'ateliers étaient : l'inclusion et la cogestion, l'activité physique et les apprentissages et la pénurie du personnel enseignant.